

Philologie des textes bouddhiques d'Asie centrale

Georges-Jean Pinault



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/391>

DOI : 10.4000/ashp.391

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008

Pagination : 354-356

ISSN : 0292-0980

Référence électronique

Georges-Jean Pinault, « Philologie des textes bouddhiques d'Asie centrale », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 139 | 2008, mis en ligne le 26 novembre 2008, consulté le 14 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/391> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.391>

PHILOLOGIE DES TEXTES BOUDDHIQUES D'ASIE CENTRALE

Directeur d'études : M. Georges-Jean PINAULT

Programme de l'année 2006-2007 : I. *Linguistique indo-iranienne : morphologie nominale* (suite). — II. *Morphologie historique du tokharien*. — III. *Lecture de textes tokhariens*.

I. *Linguistique indo-iranienne : morphologie nominale*

Dans la première conférence, l'étude de la dérivation nominale a été poursuivie, spécialement à propos des thèmes en *-an-* de l'indo-iranien ; le sujet avait été seulement abordé l'année précédente. On a procédé à un relevé des noms attestés, en distinguant si possible trois strates chronologiques : ceux qui étaient hérités de l'indo-européen, ceux dont la formation est indo-iranienne commune, ceux qui ont été créés indépendamment en indo-aryen, d'une part, et en iranien, d'autre part. Ce matériel a fait l'objet de questions récurrentes, qui peuvent être résumées comme suit. Dans quelle mesure s'agit-il de noms d'agent ou de noms d'action ? Peut-on distinguer les noms d'agent, issus de noms d'action en **-e/on-* par dérivation interne, des dérivés individualisants ? Ceux-ci doivent pouvoir s'expliquer par l'addition du suffixe **-e/on-* à des substantifs déjà existants. De plus, il convient de distinguer, d'après les données fournies par les textes, les dérivés individualisants des dérivés « possessifs » (au sens large) formés par l'addition à des substantifs du suffixe de Hoffmann, qui était différencié formellement du suffixe individualisant par le fait qu'il commençait par une laryngale, soit **-He/on-*. Le problème de la détermination purement formelle de la laryngale en question a été laissé de côté, car l'indo-iranien fournit très peu d'arguments en faveur d'une solution plutôt que d'une autre. Le directeur d'études a déjà traité ce problème dans un article paru dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* en 2000 (n° 95, p. 61-117). En fait, la question du « numéro » de cette laryngale dépend très largement de l'analyse ultime de la formation, et donc d'arguments sur la fonction du suffixe. Depuis, la seule étude d'ensemble est due à Birgit A. Olsen, « The complex of nasal stems in Indo-European », parue dans les actes d'un colloque d'octobre 2000, publiés à Copenhague en 2004, *Indo-European Word Formation*, Museum Tusulanum Press, p. 215-248. Un point d'accord consiste à considérer que ledit suffixe était à l'origine un second membre de composé ; M^{me} Olsen reconstruit le suffixe comme **-h₃en-* et le rattache à la racine de lat. *onus* qu'elle pose sous la forme **h₃enh₂-*. Indépendamment de cette dernière hypothèse, il me semble que le sens de lat. *onus* « charge, fardeau » et des noms apparentés dans les autres langues ne parle pas en faveur de cette théorie : il s'agit toujours de porter avec effort, et sur une longue distance, quelque chose de lourd, pesant, voire écrasant. Un passage sémantique de **X-h₃enh₂-* « doté de la charge de X » à « pourvu de X », « abondant en X » ne me paraît pas aller de soi. C'est pourquoi je continue à défendre un rattachement à une autre racine, signifiant « jouir de, profiter de », dont le sens conviendrait pour les

plus anciens dérivés qui peuvent être attribués à l'indo-européen commun. Il faudra un jour traiter à fond des mérites comparés de la théorie qui consiste à faire du suffixe de Hoffmann un ancien nom-racine en second membre de composé et de la théorie alternative, préférée par Alan Nussbaum (à la suite de Jochem Schindler, et, de façon indépendante, Jean Haudry), qui repose sur la métanalyse de la séquence **-h₁-e/on-* (> suffixe **-h₁e/on-*), autrement dit un dérivé d'une forme d'instrumental (singulier) au moyen du suffixe individualisant. Pour pouvoir en juger vraiment, il serait souhaitable que notre collègue américain publie sa théorie, qu'il a déjà exposée, mais de façon toujours partielle, dans plusieurs conférences, à l'occasion de colloques ou de séminaires. Il n'est pas niable que des dérivés nominaux ont pu être formés à partir de formes casuelles figées : cela est avéré pour les dérivés de formes de locatif. J'ajoute qu'il ne faut pas s'étonner que cette dérivation ne soit pas établie de manière sûre pour d'autres formes casuelles que le locatif, et peut-être l'instrumental. En effet, dès le proto-indo-européen commun, plusieurs formes casuelles employées dans le syntagme nominal pouvaient être concurrencées par des dérivés adjectivaux : le fait est déjà enregistré pour le génitif, qui était concurrencé, voire remplacé, par des suffixes d'appartenance ; l'hypostase à partir de formes de génitif n'avait donc pas lieu d'être. Cette question nous ramène inévitablement aux thèmes en **-e/on-*, car certains peuvent se comprendre comme dérivés par hypostase de formes à suffixe adverbial en **-en*, à valeur locale, cf. le cas bien connu du nom « humain, terrestre » (lat. *homo*, ancien *hemo*), dérivé du nom de la « terre ». Dans les dérivés de cette structure, peut-on départager strictement entre cette dérivation et une formation secondaire à valeur individualisante ? Un problème qui a fait l'objet de plusieurs observations au fil de l'étude de noms védiques et avestiques est celui des dérivés en nasale de noms thématiques, et de la possibilité de distinguer effectivement les dérivés individualisants de ceux avec suffixe de Hoffmann, par des critères sémantiques autant que formels.

II. Morphologie historique du tokharien

La lecture de textes tokhariens a fourni la base du traitement de questions de morphologie historique, les unes classiques et destinées aux auditeurs débutants, les autres plus avancées. Par conséquent, on a fondu en un seul les deuxième et troisième thèmes des conférences. Dans les années récentes, l'étude des variétés du tokharien B a fait de grands progrès, et il est désormais possible de distinguer différents stades, qui sont en partie confirmés par la paléographie comparée des manuscrits, où l'on sépare clairement un ductus archaïque en regard d'un ductus « classique », celui de la majorité des documents ; en outre, une partie des documents profanes attestent une variété non formelle, dite « cursive » de la graphie standard du tokharien B. Dans cette perspective, on a repris en détail l'étude de textes économiques et administratifs dans cette langue. Le temps disponible a permis d'examiner trois documents, dont deux assez longs. D'abord, la « lettre de monastère » (fonds Pelliot Koutchéen, DA.M.507, n° 32), que j'ai éditée en 1984 ; l'interprétation de plusieurs passages a pu être améliorée. Ensuite, une longue feuille de comptabilité de la collection Ôtani, conservée dans la bibliothèque de l'université Ryukoku, à Kyôto ; elle a fait l'objet d'une première édition, estimable mais imparfaite, en 1961. Le directeur d'études a pu étudier le manus-

crit original sur place en octobre 1988, et il en possède une excellente photographie. Dans ce cas aussi, on a pu corriger des lectures précédentes. Enfin, un document totalement inédit, dont une photographie figure dans un ouvrage chinois publié en 2006, a été présenté par M. Hirotohi Ogihara, doctorant, qui a découvert cette publication très rudimentaire (avec un cliché à l'envers). Il s'agit d'une planchette de bois (plus exactement de la moitié d'une planchette fendue par le milieu) écrite en tokharien B, dont la provenance exacte est inconnue : elle contient plusieurs mots et formes nouvelles du plus haut intérêt. Le document enregistre la distribution d'alcool (*mot*) à diverses personnes : l'alcool est déjà connu, par d'autres textes économiques de la même région, comme moyen de paiement. Ce texte fera l'objet d'une publication commune du directeur d'études avec M. Ogihara. L'analyse de ce document, ainsi que des autres textes de contenu économique étudiés dans la conférence, a été enrichie par les contributions de M^{lle} Ching Chao-jung, également doctorante, qui a présenté un exposé sur les céréales (millet, orge et froment) dans les textes en tokharien B, principalement à partir des documents de la Bibliothèque nationale de France (fonds Pelliot Koutchéen), transcrits par le directeur d'études, et par comparaison avec les textes chinois de la même époque. Ce travail précis et approfondi contenait aussi des observations très importantes sur la vie quotidienne des monastères « koutchéens ». On peut désormais espérer que divers arguments fourniront l'identification claire des noms de céréales attestés dans les textes : ils ont fait l'objet jusqu'à présent de « solutions » arbitraires, le plus souvent par la méthode étymologique.

En marge de la première conférence et du colloque international sur les cas, qui s'est tenu à Paris au début du mois d'avril 2007, nous avons eu la chance d'accueillir, dans le cadre du séminaire de notre collègue Charles de Lamberterie, et devant le public des chercheurs en linguistique indo-européenne, M. H. Craig Melchert, professeur à l'université de Caroline du Nord à Chapel Hill (nommé depuis professeur à l'université de Californie à Los Angeles, plus célèbre sous le sigle UCLA), le 5 avril 2007 : il a prononcé une conférence très riche sur les thèmes en *-s-* neutres en hittite, qui concernait évidemment, par un autre biais, des questions d'étymologie indo-européenne et de dérivation interne. Je tiens à remercier chaleureusement Craig Melchert d'avoir accepté de nous faire part, de façon très amicale, de ses plus récentes découvertes.